

démonstration. Je dois dire qu'il s'y est attardé plus que je ne prévoyais. J'espérais qu'il finirait par relier ses propos au bill à l'étude. Je vais prendre en considération les deux éléments de la question.

L'hon. M. Lang: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas parler de la digression du député, mais du fait que tout à l'heure, il a dit croire que je comprenais ce qu'il voulait dire. Je voudrais qu'on sache que ni moi ni personne d'autre n'a compris ce qu'il voulait dire.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de relever cette observation blessante du ministre. Je lui opposerai le mépris qu'elle mérite. Pour ce qui est des observations de Votre Honneur, j'en tiendrai compte. A propos de l'affaire en cause, j'ai veillé à ne pas dépasser les limites prescrites. Il ne s'agit pas de la décision que rendra la Cour suprême du Canada. Il s'agit de savoir qui représentera le Canada, quel sera l'avocat qui plaidera, de quelle province il sera originaire et quelles instructions on lui aura données en vue de défendre l'intérêt national.

Je le répète, afin que tout le monde, y compris le ministre, me saisisse bien: si cette question était résolue, il n'en serait pas réduit à prendre l'argent des contribuables pour subventionner les cultivateurs. S'il y avait des débouchés pour les produits agricoles et si ceux-ci pouvaient circuler librement d'une province à l'autre, les cultivateurs auraient de l'argent.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Si cela n'est pas pertinent, rien de ce qui a été dit au cours de tout ce débat ne l'est.

L'hon. M. Lang: Vous opposez-vous à ce bill?

M. Woolliams: Je ne m'y oppose pas dans le principe, monsieur l'Orateur, parce que c'est notre parti qui a fait adopter les avances en espèces.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Quand notre parti a présenté la mesure relative aux avances, C. D. Howe a déclaré qu'elles ne donneraient aucun résultat. Tout le parti libéral s'est prononcé contre lorsque la Chambre a été saisie de la question. Je demande au ministre de le vérifier.

J'aimerais parler des problèmes du ministre de l'Agriculture. Il ne s'attaquera pas aux véritables problèmes des cultivateurs. Il en va de même, comme je l'ai dit l'autre jour; le ministre de l'Agriculture s'est élevé dans la politique en s'y prenant chaque fois de travers. Il est passé du crédit social au socialisme à force d'adresse et de ruse. Il n'acceptera pas la responsabilité de voir que les produits circulent librement d'une province à l'autre.

On me dit qu'en Alberta en ce moment on fait tomber une pluie de feuillets dans la circonscription du ministre. Je serais surpris que cet homme qui a grimpé l'échelle politique par une succession de traverses passant du crédit social au socialisme, à force d'adresse et de ruse, puisse même remettre les pieds dans sa circonscription.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Hamilton-Wentworth invoque le Règlement.

[M. Gibson.]

Des voix: Hou, hou!

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, ces attaques contre la personne du ministre ne sont pas parlementaires. Je prétends que ces observations sont contraires au Règlement.

M. Woolliams: Il y a une chose que je puis dire de mes bons amis: ils réussissent toujours à prétendre que la discussion n'est pas pertinente. Si c'est le cas, elle semble pourtant les aiguillonner bien vivement. Ils savent que tout ce que je dis est vrai. Quant au bill, ils veulent s'en servir pour cacher la désolation et la misère qui existent dans les campagnes actuellement.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Pour aggraver les choses, le ministre de la Justice a fait clan avec le ministre de l'Agriculture. Le premier a gravi aussi les échelons politiques: parti de Cambridge, il s'est fourvoyé dans son interprétation de la constitution, pour atteindre à l'hostilité envers la confédération. Voilà la véritable position de ces hommes. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage. J'ai prouvé mon point, sauf que je veux répéter...

L'hon. M. Pepin: Allez-y, répétez.

M. Woolliams: Si le distingué représentant veut bien patienter un peu. Il n'a pas le don des mots. Il ne s'en sert pas souvent.

L'hon. M. Pepin: Allons-y pour une répétition.

M. Woolliams: Si le gouvernement veut que cette mesure soit adoptée, il devra s'attaquer au problème que j'ai mentionné et cesser de le dissimuler. Ce débat sur l'agriculture se terminerai bientôt. Ce n'est pas une réponse que de dire au cours de ce débat ou de ceux qui suivront sur les deux autres bills, que le bill C-176 sera la solution. Ce dernier est également anticonstitutionnel. Si le gouvernement ne le croit pas, pourquoi ne demande-t-il pas à la Cour suprême d'en décider?

• (8.40 p.m.)

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, je voudrais simplement dire qu'à mon avis, nous ne devrions pas déferer ce projet de loi. Je dis cela à cause de la situation dans les Prairies. Je conviens avec le député qui m'a précédé...

Une voix: Non.

M. Gleave: Pourquoi pas?

Une voix: Parce qu'il a tort.

M. Gleave: Certains de ses propos sont justes. Lorsqu'il a déclaré que d'après C. D. Howe, un loi de ce genre était impossible à appliquer, il avait raison. Je le sais parce que j'étais là à l'époque. Quand le gouvernement suivant a mis la loi en vigueur, les modifications qui y avaient été apportées, l'ont rendue moins efficace qu'elle aurait dû l'être. De fait, elle a entraîné des difficultés, car les cultivateurs ont vendu leur récolte par anticipation et les avances qu'ils ont reçues ont été imputées à leur compte l'année suivante. Néanmoins, je ne crois pas que ce bill devrait être déferé. Nous devrions rectifier les erreurs qu'on trouve dans le projet de loi. Mon conseiller qui occupe une des premières banquettes prétend que cette motion devrait être renvoyée à six mois.